

GIGNAC-LA-NERTHE

Christian Amiraty: "Je préfère ce qui nous rassemble"

En préambule du conseil municipal de jeudi soir, certains ont pris la parole "démocratiquement"

Victorieux. Mais pas fanfaron pour autant. Christian Amiraty a bien présidé le conseil municipal de jeudi soir, entouré de 17 élus (trois absents avaient donné procuration), dont quatre nouveaux. Cette fois-ci, pas de décision du tribunal administratif, pas de heurt, encore moins de scandale, mais l'appel solennel du maire à "l'apaisement et à la réserve", après la crise politique qui a touché sa commune ces dernières semaines. Dans un esprit démocratique, et devant une salle comble, le premier magistrat a offert à ceux qui le souhaitaient la possibilité de s'exprimer, avant d'aborder l'ordre du jour proprement dit.

Dans le public, Gilles Badoux, ancien de l'opposition et démissionnaire, "venu observer ce qui se passait", avec deux autres membres, a accepté de s'exprimer. S'il a souligné que "sa présence était démocratique", il a néanmoins affirmé que leur "action n'est pas terminée mais elle se poursuivra sur la voie juridique et non ici."

Une nouvelle majorité solidaire... pour l'instant
Pour Alain Croce, du groupe majoritaire "Gignac l'y vis", qui avait qualifié "le mauvais épisode de l'été" de "tentative de putsch", le conseil de jeudi soir n'était pas "ordinaire".

Visiblement satisfait de cette "tentative avortée", il a souligné le fait qu'il était "regrettable que l'ensemble des élus qui représentaient les électeurs qui avaient placé leurs suffrages sur leur liste soient aujourd'hui, de leur fait, totalement absents de ce conseil municipal. Ce n'est sans doute pas ce qu'ils avaient envisagé, les mauvais calculs font les mauvais résultats." Cependant, c'est vers l'avenir que l'homme a préféré se tourner, avec un

groupe (huit élus au lieu de six par le passé), qui s'inscrit "sur une même ligne de conduite", en restant "fidèles à nos valeurs et à notre conduite loyale, mais vigilante au service de notre population."

André Descamps, lui, a failli relever le défi de résumer "cette histoire en deux mots: un non-événement." Malgré son absence jeudi, son message a été délivré par le premier adjoint Robert De Vita. Plus acéré, le leader du groupe "Gardons le Cap", parle de "honte, de coup pour rien, d'irrespect de la démocratie, d'impudence incongrue", voire même de "cinéma." Un film qui s'est déroulé "rien pour de petits intérêts." A ceux qu'il

"Notre action n'est pas terminée mais elle se poursuivra sur la voie juridique et non ici."

GILLES BADOUX, DÉMISSIONNAIRE

qualifie de "donneurs de leçons", qui invoquaient comme argument "le manque de démocratie", il a rappelé la durée des conseils municipaux - 5h40 pour le plus long - sous le mandat Amiraty, ou encore fait état de la liste des projets réalisés ou qui "avancent dans l'intérêt général."

Deux interventions pour remettre les points sur les "i", avant celle du maire, qui appelait "de son vœu le plus cher qu'on se parle sans calomnie, sans faire d'allusions sans preuves. Il peut exister une opposition sur des dossiers et des orientations différentes et c'est normal et démocratique, mais il faut éviter les défouloirs et les déversoirs de haine. C'est grave ce



17 élus présents, trois procurations, une soixantaine de personnes dans le public pour ce conseil.

qui se passe dans cette commune, je préfère ce qui nous rassemble." Pour appuyer son propos, Christian Amiraty a évoqué le problème des nuisances aériennes, et le fait que "Vitrolles souhaite les partager ou plutôt les dévier en grande partie sur Gignac-la-Nerthe. Aujourd'hui, le combat doit reprendre" (lire ci-contre). Il a également mis en avant son intention d'obtenir rapidement l'ADSL. "Voilà ce qui peut nous rassembler... Ça aurait été dommage que nous votions à nouveau."

Le pied de nez

Si le conseil a été d'un calme absolu, long et monotone même, le petit pied de nez à ceux qui souhaitaient la chute du maire, en fin de conseil a



Après la lecture des 18 démissionnaires, le maire a officiellement intronisé au sein de ce conseil, les quatre nouveaux élus: (de g. à d.) Marcos Gonzalès, Sylvie Maddi, Gilbert Guichard et la seule de l'opposition Audrey Loussouarn.

/ PHOTOS M.S.

r-éveillé les esprits. Lors des deux dernières délibérations, à l'occasion desquelles a été dressé un bilan de la situation financière de la ville (note de synthèse du budget primitif 2011), il apparaît qu'un effort considérable a été fait concernant la dette qui est allée en diminuant d'année en année depuis 2007. "Regardez-nous majorité municipale, nous sommes dangereux", a lancé Christian Amiraty au regard

de ce résultat. Il faut nous changer immédiatement, on va droit dans le mur." Humour mis à part, le premier magistrat a confié en fin de séance avoir été "agréablement surpris du déroulement de ce conseil", espérant que ses "appels soient entendus". Pas sûr, les démissionnaires planchent déjà sur une contre-attaque.

Narjasse KERBOUA
nkerboua@laprovence-presse.fr

LA PHRASE ● Christian Amiraty a ouvert la séance du conseil municipal en lisant le jugement rendu par le Conseil d'état puis le courrier adressé par le sous-préfet: "Je ne vois plus d'obstacle à ce que vous convoquiez un conseil municipal à 20 membres".

AU CONSEIL ● Une opposante qui n'en est pas vraiment une? Incohérence ou simple esprit de contradiction? Au fil de l'égrenage des délibérations du conseil, la seule et unique élue de l'opposition, s'est abstenue dans la majeure partie des cas, a voté contre quelquefois et avec la majorité, soit l'unanimité totale "lorsqu'il s'agit de demander de l'argent", plaisantait le maire. En revanche, on comprenait mal l'abstention concernant le principe de dégressivité de la tarification des activités des familles ou encore lorsqu'il s'agit d'améliorer la sécurité des déplacements piétons sur la D48, régulièrement empruntée par les écoliers et collégiens.

LA MISE EN GARDE

● "Attention aux usurpateurs". Après avoir clôturé le conseil, le maire a souhaité faire une nouvelle déclaration, et mettre en garde contre "les usurpateurs." Le 4 octobre dernier, la section socialiste de Gignac a été mise sous tutelle au soir du conseil fédéral par la Fédération des Bouches-du-Rhône. "Les démissionnaires encartés au PS (deux qui ont refusé de siéger au conseil ndlr) ont été de facto exclus. Méfiez-vous donc des personnes qui usurpent une fonction". Jean-David Ciot, secrétaire général du Parti socialiste a mis en place deux personnes pour gérer la section gignacaise en attendant de nouvelles élections internes.

LA RÉUNION

● La lutte contre les nuisances aériennes. Le maire a déjà alerté sa population par courrier concernant la problématique des nuisances aériennes, pour les appeler à venir assister à la réunion publique qui se tiendra le 9 novembre, à 18h30, à l'espace Pagnol, avec entre autres les maires du Rove, d'Enssues ou encore du député de la 12^e circonscription Vincent Burroni. Christian Amiraty espère que d'autres répondront à son invitation.